

Au 1^{er} septembre, dans les Ardennes : **On trie tous les emballages, même en plastique !**

Dans le cadre du plan de relance du recyclage d'Eco-Emballages, VALODEA, le syndicat mixte de traitement des déchets ardennais, a été sélectionné et pourra trier tous les emballages à partir du 1^{er} septembre 2016.

Le recyclage de tous les emballages en plastique pour 15 millions d'habitants d'ici fin 2016

En 2014, Eco-Emballages lançait son plan de relance du recyclage pour développer les performances des collectivités locales en visant deux enjeux prioritaires : **l'amélioration de la collecte** (là où les performances sont inférieures à 40 kg/habitant) **et le recyclage de tous les emballages plastiques**.

Avec plus de 52 kg par habitant d'emballages ménagers triés en 2015, le département des Ardennes présente déjà des performances de tri supérieures de 10% à la moyenne nationale (46,5 kg/habitant en 2015).

VALODEA et Eco-Emballages s'engagent pour développer encore le tri et visent plus de 3 kg/habitant/an supplémentaires d'emballages ménagers en plastique collectés.

Simplifier le geste de tri pour 283 000 ardennais

Dans les Ardennes, le centre de tri de VALODEA, basé à Charleville-Mézières, a été sélectionné pour passer en consignes élargies pour les emballages en plastique. Les travaux en cours sur le centre de tri vont permettre aux habitants de trier tous leurs emballages à partir du 1^{er} septembre 2016. Une étape importante dans la simplification du geste de tri offerte aux habitants des 10 intercommunalités ou EPCI adhérents du Syndicat, soit 100% du département des Ardennes. Ces travaux sont soutenus financièrement par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et Eco-Emballages.

Sensibiliser et accompagner les habitants, les communes et les intercommunalités des Ardennes à ce nouveau geste de tri

Chaque ardennais pourra dès le 1^{er} septembre, mettre tous ses emballages et ses papiers dans le sac, le bac ou le conteneur de tri prévu à cet effet. Les habitants seront accompagnés et conseillés par VALODEA dans le cadre ce nouveau geste de tri grâce à :

- une **campagne d'affichage** sur mobiliers urbains,
- la **diffusion de messages publicitaires** (spots radios locales, animation avant-séance dans les cinémas ardennais...),
- des **insertions publicitaires** dans la presse locale,
- de **nouveaux outils de sensibilisation**, notamment la distribution d'une réglette Mémo-tri® dans le

magazine "Les Ardennes en Marche" du mois de septembre diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du département des Ardennes.

VALODEA met également à la disposition de ses partenaires des supports de communication : visuels, articles, courriers types de présentation du nouveau geste de tri pour leurs bulletins intercommunaux ou leurs sites internet.

À propos de VALODEA :

VALODEA est le syndicat départemental en charge du traitement des déchets ménagers et assimilés. Toutes les collectivités qui ont la compétence déchets ménagers et collecte se sont regroupées au sein d'une structure départementale unique. Le but : optimiser et maîtriser le coût de la gestion des déchets. À ce jour, dix collectivités sont donc en charge de collecter les déchets dans le département des Ardennes mais une seule structure, VALODEA, les traite.

Pour ce faire, le syndicat dispose de quais de transfert, de plate-formes de compostage, de deux sites d'enfouissement ainsi que d'un centre de tri des déchets recyclables (collecte sélective) inauguré en novembre 2014. Certains de ces sites appartiennent à VALODEA et d'autres à des entités tierces avec lesquels le syndicat travaille par le biais de marchés de prestation de service.

Outre sa mission de traitement et de valorisation des déchets, VALODEA mène de nombreuses actions de communication et de sensibilisation auprès des ardennais. Le syndicat mène également une politique de réduction des déchets puisqu'il porte le plan départemental de prévention des déchets. En effet, n'oublions pas que le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit.

À propos d'Eco-Emballages :

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers mis en place dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP). Entreprise privée, agréée par l'État, Eco-Emballages a une mission qui s'inscrit dans une démarche d'intérêt général au bénéfice du consommateur citoyen. Son objectif est de permettre aux entreprises adhérentes d'assurer leur obligation liée à la REP et de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif à un coût optimisé. Le Point Vert est à ce titre une garantie pour le citoyen de l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages. Aujourd'hui, grâce au geste quotidien de millions de Français, 67% des emballages ménagers sont recyclés en France. Pour atteindre demain l'objectif de 75% de recyclage, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs – entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. www.ecoemballages.fr

CONTACTS



13, rue Camille Didier - 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Tél. : 03 24 55 65 23 - Fax : 03 24 55 52 07
contact@valodea.fr

www.valodea.fr - www.facebook.fr/valodea

Direction :

Jérôme CASTELLO – 03 24 55 65 25
jerome.castello@valodea.fr

Communication :

Laure FONTAINE – 03 24 55 50 31
laure.fontaine@valodea.fr



RP regions

Séverine Tertrais – Lamerie & Associés
Tél. : 02 51 24 25 26 / 06 61 58 18 33
ecoemballages.regions@lamerie-rp.fr
www.ecoemballages.fr

 Plus d'infos dans le **dossier de presse** ainsi que sur **valodea.fr**.